

Maren Ulriksen-Viñar
Réfugiée uruguayenne, psychanalyste et psychiatre à
Paris

Je parlerai à partir de l'expérience d'exil en France. En tant que psychanalyste et psychiatre infantile, depuis neuf ans, j'ai souvent été confrontée à répondre à la demande d'aide psychologique de nombreux exilés latino-américains.

1. L'exil est une punition, un élément supplémentaire de la répression politique. L'exil n'est que la suite d'une persécution qui a commencé souvent bien avant le départ.

L'exil a toujours un **caractère traumatique**, tant pour ceux qui ont souhaité ou cherché à s'exiler comme ultime possibilité de sauver leur vie, d'échapper à des situations limites, que pour ceux qui ont subi la prison, la torture et qui étaient apparemment "bien préparés".

Ce caractère de traumatisme psychique dérive du fait de l'intensité et de la violence des événements vécus, de l'incapacité où se trouve le sujet d'y répondre de façon adéquate, du fait d'une effraction qui se produit dans l'organisation psychique. Ce traumatisme aura des effets à long terme.

La plupart des exilés latino-américains sont partis à cause de changements politiques violents, pendant lesquels l'utilisation des méthodes de répression massive a permis la mise en place d'une doctrine, la doctrine de la *Sécurité nationale* et d'un système politique autoritaire au service d'une économie dépendante. Il ne faut pas oublier que durant les derniers vingt ans des dictatures en Amérique latine, les multinationales ont gagné dix fois plus que les années précédentes sous des régimes plus démocratiques.

En Uruguay par exemple, depuis 1974, la population a perdu 50 % de son pouvoir d'achat, l'économie nationale est détruite. Et si on ajoute le coût des disparus, des prisonniers, des exilés ? Mais le coût social n'intéresse pas les régimes dictatoriaux au service d'une économie dépendant du Nord et des intérêts des multinationales.

Qui est l'exilé politique ?

L'antécédent commun des exilés est le fait d'avoir lié et unifié leur projet de vie personnelle avec le projet politique collectif, qui a été investi comme un projet de haute utilité sociale.

La répression attaque et fait échouer le projet politique ; elle menace aussi la vie même du sujet ; elle rend impossible, par la persécution, la terreur et la misère économique, la reconstruction d'un nouveau projet vital sur place.

Les régimes dictatoriaux de la dernière décennie en Amérique latine ont tous mis en place un système de *terreur fasciste*. Cette terreur est intentionnellement destinée à attaquer et détruire les structures relationnelles de l'individu avec ses groupes d'appartenance.

La terreur fasciste se traduit par un vécu social concret dont on peut décrire quelques caractéristiques :

— D'abord, **la peur** généralisée, ressentie comme une menace permanente sur tout ce qui nous est cher : l'appartenance politique, syndicale, les amis, la famille. La propagande par la radio et la télévision ravive la peur par les menaces, la présentation des recherches, le mensonge répété, l'exhortation à la délation. L'absence d'information objective permet la circulation de nouvelles manipulées destinées à terroriser la population.

— Le régime de terreur instaure **la délation** à la place de la solidarité. La délation est encouragée, surtout dans les institutions publiques, par des promesses de promotion ou simplement de non-sanction et de conservation de l'emploi. L'individu isolé peut se servir de la délation dans l'espoir d'échapper à la peur.

— **L'insécurité** est liée à l'invalidation de tous les droits et garanties individuels. La personne est désemparée ; aucune protection juridique ou légale n'est assurée. Il n'y a ni confiance ni perspectives dans l'avenir social. Les limites du privé, le domicile sont violés, inexistants. Les liens sociaux au niveau du travail, des amis, des organisations (syndicales, culturelles) sont devenus instables, suspects, interdits.

— **L'isolement** est en partie le résultat de la peur, mais il résulte aussi de la dissolution des collectivités, de la disparition de la liberté d'expression et d'information.

— Enfin, **le sentiment d'impuissance** est un vécu pénible où tout paraît inamovible, inéluctable, où tout effort pour changer l'état des choses semble vain, inutile.

Pour maintenir ce climat de terreur, la dictature met constamment en jeu les alternatives extrêmes : vie/mort ; liberté/prison ; intégrité corporelle/torture ; ami/ennemi ; etc. La seule alternative, le seul espace de choix qu'ouvre le pouvoir pour la survie est de se soumettre.

Contre ceux qui résistent, et comme expression concrète de la terreur, un pas de plus est fait avec l'application systématique de **la torture et la disparition** des personnes.

Le sujet est menacé de l'extérieur mais aussi par l'intégration mentale de la peur et la confrontation à un pouvoir tout-puissant. Des effets destructurants sur l'intégrité psychique se produisent, qui sont à l'origine de nombreux troubles réactionnels et même, parfois, d'altérations plus profondes de la personnalité.

Il existe déjà, hélas, de nombreux travaux cliniques sur les séquelles de ce type de traumatismes.

Il faut prendre en compte ce que l'exilé a vécu avant son arrivée en exil, et mesurer la portée de ce qui se joue psychiquement pour le sujet au moment du départ et de l'accueil dans le pays d'asile.

2. Le départ, la séparation.

L'exil est l'éloignement déchirant, abrupt, de la terre natale, du paysage de l'enfance, de la famille étendue, des amis, de la demeure. Même si l'exil signifie sauver sa vie, l'exilé est habité par des sentiments de perte, de défaite, de l'illusion perdue d'avoir voulu construire son destin.

La famille exilée est dès son départ blessée, fragmentée. Elle perd son ancrage de famille étendue sur trois générations, sur les parents, sur les proches. Elle laisse parfois, derrière elle, un mort, un disparu, un prisonnier, ou plusieurs. Souvent parents et enfants ne se réunissent qu'après une longue pérégrination, parfois jamais.

La famille porte en elle la marque de l'éclatement social et, au lieu de la cohésion que l'on pourrait en attendre et qui servirait de point d'appui, elle n'offre plus, paradoxalement, que la non-communication entre ses membres, et l'isolement. Echec de l'illusion qu'il est possible de récupérer dans l'espace familial toute l'étendue de la perte du social. Dans cette désillusion inévitable

chaque détail, chaque frustration résume l'immensité de ce qui est perdu. Le poids de la perte et de la persécution subie se traduit par des explosions agressives au niveau du couple, du rapport parents/enfants, des vieilles amitiés.

3. Le travail psychique de chacun.

Le deuil est au centre de la vie psychique de l'exilé. Deuil pour la défaite, même transitoire, du projet politique; deuil pour le mort et la séparation des ses proches, jusqu'à sa propre mort civile par exil.

Les souvenirs de sa propre histoire et de celle de son groupe sont douloureusement présents, dans la nécessité de rétablir un lien et de surmonter la coupure actuelle. L'idée d'un retour prochain se manifeste comme promesse de récupération de ce qui a été perdu; mais la réalité met le sceau de la frustration, car elle contient l'impossibilité de donner une limite à ce temps d'exil, qui devient interminable et opaque.

Les sentiments de culpabilité sont toujours présents du fait d'être vivant, loin des risques, comme si on avait abandonné, trahi les morts, les prisonniers, ceux qui luttent. La culpabilité empêche de rencontrer l'harmonie et le bien-être dans la vie affective familiale; l'énergie est investie dans ce pénible travail intérieur; l'isolement et le désintérêt du monde extérieur en sont les conséquences.

D'autres fuient la douleur psychique dans une hyperactivité euphorique, pseudo-adaptation de type hypomaniaque qui s'écroule rapidement face à la dureté d'une nouvelle réalité.

A tout cela s'ajoute le **dépaysement** durant les premiers longs mois qui suivent l'arrivée. Dans la rencontre, souvent violente, avec le développement, avec le nouveau, l'inconnu, l'exilé cherche sans résultat un repère familial qui puisse le relier au pays natal; l'état d'étrangeté, de confusion et de stupeur est toujours présent. L'ignorance de la langue et l'incompréhension du cadre social rendent encore plus pénible et difficile l'entreprise de s'adapter au milieu d'accueil.

La confluence de la violence subie, des deuils, du dépaysement et du manque d'appui dans un groupe qui puisse permettre la médiation de la situation personnelle amène souvent à une profonde désinsertion sociale, à une tendance à la répétition de l'échec et au maintien d'une attitude de plainte mélancolique et

agressive envers le milieu d'accueil, qui est vécu comme hostile et comme déplacement de la persécution passée. Tous les mouvements d'adaptation — apprentissage de la langue, recherche du travail et du logement, démarches administratives — sont ressentis comme des agressions supplémentaires.

Je parle d'un processus psychique qui est à traverser nécessairement quand les conditions d'accueil sont relativement bonnes, comme c'est le cas en France. Mais, on voit bien comme ce vécu peut devenir une nouvelle expérience-limite si l'accueil se fait dans des conditions violentes, massifiées et anonymes !

La crise d'identité se produit violemment surtout chez l'homme qui avait, auparavant, un rôle social reconnu par sa communauté. En exil, personne ne le connaît, personne ne le reconnaît. En général la famille ne peut pas combler ni réparer cette perte d'identité qui s'appuie sur le social, sur la reconnaissance de la fonction politique, syndicale ou professionnelle. Seul un nouveau projet, en relation avec ce que l'homme a été, permet, après un temps en général long, une remise en place productive et satisfaisante de l'économie libidinale du sujet.

Et les enfants ? Combien seront marqués par ces événements, par cette crise, dont ils sont les acteurs involontaires et précoces ? L'expérience nous montre la fréquence de l'incommunicabilité et de l'isolement à l'intérieur de la famille comme vers l'extérieur. Dans de nombreuses familles, on évite de parler du passé, des causes de l'exil, de la prison ou de la torture subie, des disparus ; ou alors on en parle en banalisant les faits, dans le faux espoir d'épargner la souffrance aux enfants. En lui refusant de l'information, on enlève à l'enfant la possibilité de prendre une place dans sa propre histoire, dans celle de ses parents, de ses origines ; on lui bloque l'accès à une connaissance qui permettrait l'élaboration d'une situation qu'il a vécue et qui a marqué ses parents. L'enfant exilé peut rester ainsi étranger à son passé et à sa culture.

Par ailleurs, les enfants sont les premiers à entrer en contact avec le milieu d'accueil, à travers l'école, les camarades, et leur facilité à apprendre la langue. Ils portent en eux leur propre vitalité d'enfants, mais ils portent aussi l'échec du projet des parents. Ils sont en même temps dépositaires de l'espoir et parfois de l'exigence d'une préparation, et objet de l'envie de leurs parents, à cause de leur adaptation réussie.

4. L'accueil.

Si le pays d'accueil fait un effort intelligent pour organiser les premiers mois de contact et d'adaptation dans les meilleures conditions, c'est-à-dire si les organismes d'accueil développent une politique qui permet de penser aux gens concrets en reconnaissant leur valeur en tant que différents, cela permettra la transformation de l'exil en une expérience de vie, d'enrichissement personnel et collectif. On commence dès l'accueil à créer les conditions nécessaires à un retour.

Il est notamment important de donner les possibilités d'une écoute par rapport aux problèmes aigus de convivialité entre les adultes et les enfants durant les premiers mois de séjour quasi obligatoire dans des foyers d'accueil. C'est le cas le plus fréquent en France.

A la demande des parents, dont la préoccupation majeure était les troubles de comportement et l'agressivité de leurs enfants, j'ai participé à des groupes de parole avec eux. Très vite est apparue la situation de régression, d'infantilisation dans laquelle se trouvaient la plupart des adultes, ignorant la langue, sans travail, sans reconnaissance professionnelle, et totalement dépendants des organismes d'accueil. Les parents se sentaient totalement impuissants à contrôler ou limiter les jeux violents et les réponses agressives de leurs enfants parce qu'eux-mêmes souhaitaient profondément pouvoir répondre violemment à tout ce qu'ils vivaient comme agressions de la part du pays d'accueil; dans le registre imaginaire, ce n'était que la continuation de la persécution vécue.

Parfois, la mesure autoritaire d'envoyer des familles isolées en province n'a fait que renforcer leur déstabilisation. L'éparpillement des exilés, cette nouvelle diaspora (l'exilé retrouve en exil ses concitoyens mais pas souvent ses anciens amis) va à l'encontre d'un nécessaire et vital regroupement. Les exilés ont besoin, pour survivre dans leur identité, de réinstaurer les liens sociaux détruits; leurs organisations de solidarité, et politiques, ont entre autres cette fonction.

Tout exilé a une histoire à raconter, son histoire, chaînon de l'histoire d'un peuple. Etre entendu par ses hôtes signifie qu'on lui reconnaît une existence antérieure à l'exil, et une appartenance. C'est justement cela que le régime dictatorial a voulu gommer, éliminer.

Le problème central posé à tout exilé et au pays d'accueil est d'éviter que l'exil ne soit qu'une prolongation, sous une forme déguisée ou ouverte, de la violence répressive des régimes dictatoriaux.

Certaines conditions déplorables, je ne dirais pas d'accueil, mais d'entassement des gens créent des marginalisations qui ne peuvent qu'amener la violence.

Seul l'accueil solidaire et réfléchi permet de créer un espace et un temps d'arrêt, de réparation, dont l'exilé a besoin pour relier son histoire, réélaborer un projet et une insertion sociale.

Il y a sûrement, dans certains pays européens, des choix politiques dans la sélection et les moyens d'aide donnés aux réfugiés.

5. Mais d'un autre point de vue, **l'exilé dérange** toujours. L'exilé a déjà dérangé profondément le système politique de son pays d'origine et c'est pour cela qu'il a été banni.

Les régimes d'exception en Amérique latine comptent, pour se maintenir en place, sur des alliés puissants; ils ont investi beaucoup d'argent au service de la répression; une bonne partie de la dette extérieure a été destinée à moderniser les équipements militaires et policiers.

Le régime de terreur a pour objectif de produire une paralysie durable de la population — consentante malgré elle — ce qui lui permet d'agir dans l'impunité et dans le silence de la presse internationale. Alors rien ne se passe, personne ne bouge. Et pourtant...

Prenons un exemple, en Argentine. Pendant les années 1976-1977, le régime occupe tous les lieux, apparemment il est tout-puissant, rien ne lui échappe. La disparition de personnes devient une pratique courante, mais cela est nié par la dictature.

Le consensus du silence constitue un pacte avec la dictature et une acceptation passive de la destruction du lien social, de la légalité, du symbolique.

Un jour, un jeudi matin, quatorze femmes, quatorze mères commencent à tourner en rond à la Plaza de Mayo. Elles tournent et tournent, pour réclamer le retour des disparus. Ce jeudi-là, et la semaine d'après avec d'autres femmes, et la suivante, jusqu'aujourd'hui. Là, juste là, quand le régime se déclare tout-puissant, que rien ne lui manque, quand il veut s'imposer comme pouvoir absolu, la présence des mères dénonce l'absence, le trou des disparus.

Les "folles de la place de Mai" ont été les premières à briser le consensus du silence, à rétablir la mémoire et la conscience que la dictature voulait gommer, et cela par un acte de résistance collectif ; même quatorze suffisent pour commencer.

Ceux qui résistent créent une fissure dans un système qui a vocation de tout contrôler, de remplir tout espace. Cette fissure permet que la pensée se développe, que l'isolement soit rompu, que la peur soit dépassée ; cela permet de secouer la paralysie et qu'un autre projet politique soit envisageable.

C'est ces gens-là que l'on punit par l'exil.

Une question se pose à l'Europe par rapport à la détérioration du droit d'asile.

N'aurait-il pas, ce témoin vivant d'une répression féroce, la fonction d'appeler à la mémoire d'événements semblables que l'on veut passer sous silence dans le pays d'asile ?

Y a-t-il une place, une ouverture pour le retour de ce que l'on veut cacher de sa propre histoire ?

L'exilé amène-t-il la peste ? Une peste qui met en danger un état de fait politique, une situation de domination économique sur les pays que nos dominateurs appellent gracieusement "pays en voie de développement" ?